

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique pour implantation d'éoliennes sur la commune de La Jarrie-Audouin

**De :** Samuel LE VISAGE <samuel.levisage@gmail.com>

**Date :** 05/03/2021 14:15

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je tenais à vous faire part d'un avis défavorable concernant l'implantation d'un parc éolien sur la commune de la Jarrie-Audouin 17195.

Notamment pour des raisons environnementales, de pollution importée, de subventions publiques massives, de démantèlement.

Environnemental pour la pollution visuelle mais pas seulement, en effet du fait de son intermittence l'éolien nécessite d'être couplé au charbon ou au gaz. L'énergie nucléaire ne pouvant être utilisée à ces fins de part sa grande inertie lors des montées et baisses de charges.

Environnemental car les éoliennes émettent des infrasons sur de longues distances, dérangent la faune et altèrent la qualité de vie des habitants.

L'éolien ne produit aucun emploi en France, ces produits sont importés, ils sont uniquement assemblés sur notre territoire la part de travail en France est très faible.

L'éolien par le jeu des subventions fait chuter artificiellement les prix de gros.

Le démantèlement est actuellement de l'ordre de 500000€ par engin à la charge des propriétaires des terrains et communes.

Ne l'oublions pas que la France de par son indépendance énergétique est déjà excédentaire en production d'électricité, électricité neutre de CO2. Par conséquent l'éolien n'apporte absolument aucun avantage concernant la lutte contre le réchauffement climatique.

Au contraire ces engins nécessitant des métaux et terres rares (en plus des huiles, mâts, et pales en matériaux composites non recyclables) sont souvent fabriqués à l'étranger, la Chine est détentrice de plus de 80% de ces terres rares, la pollution est donc déportée mais le bilan carbone est aggravé par l'extraction, la fabrication et le transports (par bateaux containers).

Je vous demanderai donc de bien étudier tous ces points qu'il est facile de documenter à votre demande.

Bien cordialement.

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable au futur projet éolien sur la commune de Jarrie-Audouin

**De :** Fournet Daniel <daniel.fournet25@orange.fr>

**Date :** 07/03/2021 13:00

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je dépose un avis défavorable au projet éolien sur la commune de Jarrie-Audouin un projet qui sera un de plus qui va révéler dans un futur très proche une catastrophe environnemental aussi grave que celui que nous avons connu avec le dossier de l'amiante.aujourd'hui des rapports sont révélés sur les conséquences des problèmes de l'implantation massive des éoliennes, problème sur les exploitations laitières et bovines avec des baisses de production laitière, problème de vèlage, mortalité importante inexpliquée, problème d'animaux qui refuse de s'alimenter et de s'abreuver par la présence des parcs éoliens trop proche des exploitations laitières ou par le passage des câbles souterrains, très impacté aussi l' avifaune, par la perturbation des couloirs migratoire, des zones de nidification modifier par la présence des éoliennes, d'une menace sur des espèces protégé en voie de disparition par la Colision avec les palmes des éoliennes, sur la santé humaine également aujourd'hui avéré (troubles du sommeil, irritabilité, migraines, insomnies, problème cardiovasculaire, infrasons, acouphènes, ect..ect)nos bien immobilier invendables ou d'évaluer par la présence omniprésente des éoliennes saturation visuelles de nos horizons, ses même éoliennes qui n'ont rien écologique puisque des matériaux employés non recyclable ,la présence d'une énorme quantité d'huile qui en cas de fuite va ce retrouvé dans les sols puisque aucun bassin de rétention n'est prévu pour d'éventuelles fuite, des tonnes de béton et acier enfouis a jamais dans les sols puisque même après le démantèlement de l'éolienne ces fondations ne seront jamais extrait en totalité.il est plus que urgent de faire un moratoire sur le développement anarchique des éoliennes.

Envoyé depuis l'application Mail Orange